

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE OUISTREHAM  
\*\*\*\*\*  
EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021  
\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Annick CHAPELIER, François (P. à Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR), Fabienne LHONNEUR (P. à Sophie POLEYN), Matthieu BIGOT (P. à Catherine LECHEVALLIER) ;

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – PROMOTION INTERNE – CREATION/SUPPRESSION DE GRADES**

DEL20211213\_06

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Abstentions :

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : Mme Naudot - VU en CT le 3/12/2021, C° finances du 9/12/2021

A la suite de la promotion interne d'un agent communal, il convient de modifier son poste qui est ouvert dans le grade d'origine.

Ainsi, après consultation du CT en date du 3/12/2021, entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité de modifier les effectifs comme suit :

PROMOTION INTERNE - modification de grade				
Poste/service	Nouveau grade	Base	Grade d'origine	Base
	Création au 15/12/2021	horaire	Suppression au 15/12/2021	horaire
FILIERE TECHNIQUE				
Agent technique logistique Événementiel/ Services techniques	Agent de maîtrise	35/35 <sup>e</sup>	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	35/35 <sup>e</sup>

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le 17 DEC. 2021  
Certifiée exécutoire le